

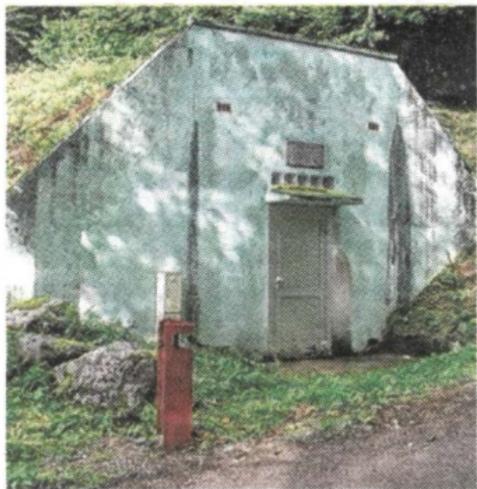
Le tarif de l'eau n'augmente pas

Le maire de Lepuix, Daniel Roth, a mis le tarif de l'eau au menu du conseil municipal, réuni vendredi soir. « Les résultats prévisionnels du budget eau 2023 permettent de ne pas augmenter les tarifs de l'eau pour l'année à venir », annonce Daniel Roth. Le prix du mètre cube est donc maintenu à 1 €. Et la

partie fixe à 18 €. La proposition fait l'unanimité. Les Môtieux doivent néanmoins savoir que les taxes prélevées par l'agence de l'eau viendront s'ajouter à ces tarifs.

Deux réseaux interconnectés

Toujours au chapitre de l'eau, l'autorisation est donnée au maire de signer la convention de vente et d'achat d'eau potable entre la régie communale eau et le syndicat des eaux de Giromagny. Les réseaux du syndicat des eaux de Giromagny et de Lepuix sont désormais interconnectés. Ce dispositif permet si besoin de distribuer de l'eau du syndicat aux abonnés de Lepuix et inversement. Le prix de vente de l'eau à l'une ou l'autre de ces régies est fixé à 70 % du tarif en vigueur. Cet accord a été conclu en prévision de la prise de la compétence eau par la communauté de communes des Vosges du Sud.



Le réservoir de la goutte Saint-Guillaume est la principale source de l'alimentation en eau de la commune.